



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 20 juin 2024 à 20 heures 30

en salle du Conseil Municipal

Attention : en raison de la présence des enfants du CME,
la séance commencera exceptionnellement à **20h30**
et non 20h45 comme habituellement

La séance sera diffusée sur Internet en direct

Pour suivre le conseil municipal en direct :

rendez-vous le **jeudi 20 juin 2024 à 20h30** sur
la page d'accueil du site internet
de la ville <https://marolles-en-hurepoix.fr/>
puis cliquez sur :

« Conseil municipal du 20 juin : suivre le direct »

ORDRE DU JOUR

1. Conseil Municipal des Enfants : présentation du projet « *L'arbre à vœux et le chemin de la gourmandise* ».
2. Conseil Municipal des Enfants : présentation du projet « *Des juniors et des seniors* ».
3. Budget Principal : Décision Modificative n° 1.
4. Budget Principal : Admissions en non-valeur.
5. Subventions aux associations : attribution d'une subvention à l'association Comité des fêtes de Marolles-en-Hurepoix.
6. Subventions aux associations : subvention à l'association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA).
7. Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité assorti d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux.

8. Autorisation de signer l'Avenant n°1 à la convention d'intervention foncière conclue entre la commune de Marolles-en-Hurepoix, la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération et l'Etablissement public foncier d'Ile de France.
9. Rétrocession des parcelles de la ZAC de la Marnière par Grand Paris Aménagement au profit de la commune de Marolles-en-Hurepoix.
10. Avis du Conseil Municipal relatif au projet de cession d'une partie du bien cadastré AD 64 (Ancien Bureau de Poste - Domaine privé de la commune).
11. Garantie d'emprunt octroyée à Essonne Habitat (Opération du 11 Grande rue) : Accord et autorisation de signer la convention de réservation.
12. Convention relative aux frais d'écolage applicables avec la commune d'Etréchy.
13. Mise à jour de la sectorisation scolaire.
14. Ecoles : Projet de reconduction des horaires d'entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaire.
15. Nouveau règlement intérieur du service Enfance.
16. Modifications au sein de la grille de tarifs Enfance-Jeunesse.
17. Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association : Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).
18. Convention de partenariat avec des associations marollaises concernant la salle polyvalente socioéducative située sur le stade Norbert Batigne.
19. Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes.
20. Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil.
21. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs.
22. Personnel communal : Tableau des emplois.
23. Personnel communal : Plan de formation triennal 2024-2026.
24. Présentation du rapport annuel 2023 de la SCI Chemin Vert.
25. SIARJA : Rapport d'activité 2023.
26. Compte-rendu des actes effectués par le maire par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
27. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 14 juin 2024
Georges JOUBERT
Maire

